

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

Délibération n°2023.11.143 B

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CITE DE L'EMPLOI -
ANNEE 3**

LE HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 2 novembre 2023

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

Michaël LAVILLE à Michel BUISSON, Francis LAURENT à Thierry HUREAU, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Xavier BONNEFONT, Jean-Jacques FOURNIE, Isabelle MOUFFLET, Vincent YOU,

**Par délégation, Pour le Président
La Vice-Présidente,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_143B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023

Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

- mise à disposition du comité d'un fonds d'action destiné à soutenir des expérimentations avec les acteurs de proximité.

La dotation de 100 000 € sera répartie à parité entre la mission de coordination et le fonds d'action.

Je vous propose donc :

D'APPROUVER la poursuite de la Cité de l'Emploi pour une 3^{ème} année selon les modalités définies ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter une subvention de 100 000 € auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion Territoriale (ANCT).

D'AUTORISER Monsieur le président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à cette action.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231108-2023_11_143B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2023

Publication : 16/11/2023